



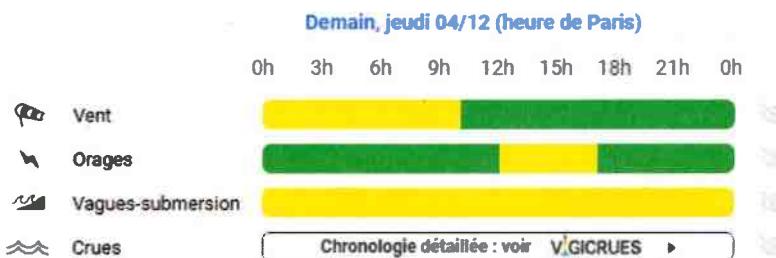
## PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE PASSAGE EN VIGILANCE JAUNE VENT, JAUNE ORAGE ET JAUNE VAGUES SUBMERSION

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo-France

Le département sera placé en vigilance jaune pour les phénomènes vent, orage et vagues-submersion pour la journée de demain, jeudi 4 décembre 2025.



Dans la nuit de mercredi à jeudi, une nouvelle perturbation aborde la façade Atlantique et est associée à des vents forts d'Ouest à Nord-ouest sur le golfe de Gascogne et l'entrée de Manche.

Vent de Sud tournant Ouest-Nord-Ouest assez fort, sur la bordure littorale.

Avec des rafales atteignant 85 km/h.

#### Journée du jeudi 4 décembre :

Au lever du jour le ciel est parfois encore peu nuageux, mais des gouttes sont déjà possibles, sur la Cornouaille côtière ainsi que dans l'intérieur. Rapidement, le temps devient orageux, le ciel se couvre, et les averses se généralisent.

Ce n'est qu'en fin de journée, que le risque orageux s'estompe, mais des pluies éparses sont encore attendues.

Jusqu'en milieu d'après-midi, vent d'Ouest, soufflant assez fort par endroits ; nouveau renforcement en première partie de nuit, sur le Léon côtier.

Rafales atteignant 85 km/h sur les côtes, en journée.

#### Vagues-submersion :

Les vents de Nord-ouest se renforcent dans le golfe de Gascogne et sur l'entrée de Manche dans la nuit de mercredi à jeudi au passage de la perturbation. Ils contribuent à entretenir les fortes vagues d'Ouest à Nord-ouest sur la Bretagne et la côte aquitaine. Les coefficients de marée continuent de monter, rendant plus vulnérable le nord et l'ouest du Finistère.

Horaires pleine mer : Jeudi 4 décembre : Concarneau : 03h27 Coef 91 ; 15h57 Coef 94

Ainsi, associé à des niveaux marins élevés, le déferlement des fortes vagues risque d'engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones exposées ou vulnérables du littoral des départements placés en vigilance vagues-submersion de niveau jaune. Le risque est plus marqué au moment des pleines mers.

## **CONSIGNES**

### **Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :**

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- ➔ Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

### **Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

#### **De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :**

- ➔ La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- ➔ Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- ➔ Les Conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ➔ Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

**De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 3 décembre 2025

Le préfet,  
Pour le préfet,  
la cheffe du SIDPC



Sophie LE MAILLOT